



Demande de divorce quee les demarches entreprendre

Par **Iolita37100**, le **11/08/2009 à 10:43**

Bonjour, mon mari vient de me quitter il a quitter le domicile . En fait après un voyage d e3 semaines a l'étrangé il est revenu disant qu'il voulait me quitter et oubliant de m'avouer qu'il avait eu une relation là-bas .rnJ'aimerais savoir juridiquement ce que je dois faire . pour le moment il m'a tout laissé mais j'aimerais prendre les devants et savoir quoi faire et dans quel ordre rnmerci de vos conseils

Par **Patricia**, le **11/08/2009 à 11:06**

Bonjour, rn rn Allez à la gendarmerie ou commissariat le plus proche de votre domicile déposer "main courante" pour abandon de domicile conjugal. rn Pour entreprendre une demande de divorce, vous devez obligatoirement consulter un avocat. rn Si nécessaire, selon vos revenus, vous pourrez faire une demande d'aide juridictionnelle (demande auprès de votre tribunal) pour couvrir les frais de votre avocat.

Par **Iolita37100**, le **11/08/2009 à 11:54**

merci donc si je comprend bien la premiere demarche c'est celle de l'abandon de domicile avant il n'y a rien d'autres a faire

Par **Patricia**, le **11/08/2009** à **12:21**

Re,
Oui, c'est la première et principale chose à déclarer.
Par le mariage, les époux sont soumis à une communauté de vie commune :
- Art 215 du Code Civil.
D'où faute si l'un des deux ne respecte pas cet engagement.